DLP 28-8-81842625

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue St-Jean prolongée - - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 198 (19ème envoi de 1981) -

26 août 1981

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER SUR POMMES, POIRES ET COINGS

Cet insecte demeure très actif et les pontes sont journalières.

Dans les plantations voisines de vergers de pêchers contaminés par la Tordeuse orientale, il serait prudent d'effectuer un nouveau traitement dès les premiers jours de septembre.

Respecter le délai de carence des produits.

MINEUSE CERCLEE (*Leucoptera scitella*)

Le troisième vol de papillons est en cours et des pontes sont déposées journellement.

Dans les plantations dont la production est éventuellement destinée à l'exportation vers le CANADA ou l'EGYPTE (et uniquement dans ce cas), appliquer dès réception du présent bulletin une pulvérisation à base de méthomyl (LANNATE) à la dose de 50 g. de matière active à l'hectolitre en respectant le délai de carence (7 jours) avant récolte.

/ V I G N E /

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le troisième vol de papillons (Eudémis) a débuté à partir de la mi-août dans la plupart des situations. Toutefois, il ne vient de commencer que ces tout derniers jours dans la zone du vignoble de CAHORS, et aucune capture de papillon n'est notée dans les pièges installés dans les vignes de côteaux du Tarn (secteur de CAHUZAC-SUR-VERE).

Les éclosions de jeunes chenilles issues des oeufs déposés dans les situations où le 3ème vol est le plus précoce commencent.

En conséquence, dans les parcelles sensibles et dans lesquelles ont eu lieu des dégâts lors de la 2ème génération, effectuer un traitement dès réception. Nous rappelons que pour cette application, il est indispensable de bien localiser le produit sur les grappes.

Attendre un prochain bulletin dans les secteurs où le vol a débuté le plus tardivement ou n'a pas encore débuté (vignoble de CAHORS, côteaux du Tarn notamment).

ACARIENS (Araignées rouges - Araignées jaunes)

Dans les parcelles où la présence des acariens est importante, une intervention est possible afin de réduire les risques de fortes invasions au printemps prochain.

Employer un acaricide spécifique d'été efficace contre les oeufs, les larves et les adultes.

MILDIOU

Des taches sont observées sur le feuillage des extrémités de rameaux encore en voie de croissance.

Uniquement dans les parcelles où la végétation est encore active, un dernier traitement cuprique pourrait être appliqué afin de conserver un maximum de feuillage et d'assurer un meilleur aoûtement du bois.

BLACK-ROT

Des attaques sur grains sont toujours possibles. Dans les parcelles contaminées cette année, la protection pourrait être poursuivie en utilisant de préférence une association cuivre + mancozèbe ou cuivre + manèbe.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin.

Sur cépages sensibles, un traitement spécifique doit être envisagé dès le stade véraison.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.